

LA LIGNE ÉLECTRIFIÉE SUR LA FRONTIÈRE HOLLANDO-BELGE (1915-1918)

P.U.F. | *Guerres mondiales et conflits contemporains*

2008/1 - n° 229
pages 55 à 77

ISSN 0984-2292

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-1-page-55.htm>

Pour citer cet article :

« La ligne électrifiée sur la frontière hollando-belge (1915-1918) »,
Guerres mondiales et conflits contemporains, 2008/1 n° 229, p. 55-77. DOI : 10.3917/gmcc.229.0055

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA LIGNE ÉLECTRIFIÉE SUR LA FRONTIÈRE HOLLANDO- BELGE (1915-1918)

I. LES CIRCONSTANCES DE SA CONSTRUCTION

Le problème de la frontière hollando-belge pour les Allemands

Dès leur arrivée en Belgique, les Allemands gardent militairement la frontière avec la Hollande ; tout d'abord, on pose sommairement quelques fils de fer barbelés, qu'on fait garder par des sentinelles afin d'empêcher les Belges de fuir l'Occupation. C'est encore l'époque où quelqu'un d'inexpérimenté, mais de suffisamment décidé, peut réussir à passer aux Pays-Bas en jouant à cache-cache avec les patrouilles. Progressivement, les nouveaux maîtres du pays installent miradors et projecteurs pour dissuader toute tentative de fuite : cela va s'avérer un vain espoir en vérité.

En effet, les Belges ne sont pas seuls à vouloir fouler le sol neutre de la Hollande. Après la bataille des frontières, nombre de soldats alliés, coupés de leurs lignes, vivent terrés en territoire ennemi. Anglais du BEF¹ et Français des 3^e, 4^e et 5^e armées sont disséminés dans le Hainaut, le Luxembourg et la forêt ardennaise ; certains sont encore en uniforme et en armes, d'autres ont déjà revêtu des vêtements civils donnés par une population compatissante à leur égard. Peu à peu, ces hommes gagnent Liège par petits groupes, demandant à ce qu'on les cache, ou mieux, à ce qu'on leur fasse franchir la frontière belgo-hollandaise².

Précurseur, c'est dès le mois de septembre 1914 que le belge François Jaminet s'emploie à faire traverser frauduleusement la frontière à ces soldats perdus par groupes d'une vingtaine³. Dans la province de Liège, il utilise des établissements dont un des murs est mitoyen avec la frontière

1. *British Expeditionary Force.*

2. François Jaminet, *Sous le fil électrifié ; notes et détails sur une organisation de passage de la frontière hollandaise pendant l'occupation allemande*, Bruxelles, imprimerie Brian Hill, 1921 (47 p.), p. 11.

3. *Ibid.*, p. 17.

ou repère des endroits discrets en pleine campagne⁴. Mais dès la fin de l'année, ses passages sont découverts par les Allemands, ce qui l'oblige à repartir en prospection.

L'abbé de Moor et Philippe Baucq, rédacteurs du journal patriotique clandestin *La Libre Belgique* – tous deux liés à l'infirmière britannique Miss Cavell⁵ – embrassent malgré eux la même cause. « Chaque jour, on nous signalait, cachés un peu partout, des groupes de soldats français et anglais, prisonniers évadés ou blessés rétablis. À continuer leur existence dans le pays, ils risquaient d'être découverts [...]. De quoi s'agissait-il pour nous tout d'abord ? – De faire passer en Hollande des soldats échappés au massacre qui ne demandaient qu'à vivre et à reprendre leur revanche en aidant à la libération du territoire dans les armées des Alliés. Un plan fut organisé pour les grouper et les faire passer en Hollande. »⁶ Ainsi, grâce à Philippe Baucq, « en quelques mois, environ 200 soldats français franchirent la frontière belgo-hollandaise »⁷. Ces initiatives courageuses ne sont pas l'apanage des Belges ; des Françaises s'y livrent également. Louise Thuliez organise son premier passage le 3 janvier 1915, après avoir procuré des faux papiers à un groupe de soldats alliés, isolés après la défaite de Charleroi⁸. Marie-Léonie Vanhoutte (*alias Charlotte*) et Louise de Bettignies (*alias Alice Dubois*) regroupent discrètement des soldats cachés dans les environs de Roubaix et de Lille, les font passer clandestinement en Belgique (Mouscron), puis elles les accompagnent par petits détachements jusqu'à la frontière hollandaise (Gand-Bouchaute) afin d'organiser leur passage⁹.

Quand à la fin de l'année 1915, il n'y a plus de soldats alliés égarés à rapatrier, un autre mouvement a déjà pris le relais depuis quelques semaines. En effet, fin décembre 1914, l'appel d'Albert I^{er} et du cardinal Mercier à rejoindre le front de l'Yser a mobilisé les consciences belges dans leur immense majorité. Aussi, dans le but de permettre aux jeunes mobilisables de répondre présent à leur souverain, des patriotes s'organisent-ils en filières clandestines d'évasion par la frontière hollandaise. La tâche de ceux qu'on se met à appeler « guides » ou « passeurs » est diffi-

4. Sur les communes de Fouron-le-Comte, Mouland, Berneau, Névagne, Canne et Vroenhoven.

5. L'organisation de passage de Miss Cavell – directrice d'une école d'infirmières et d'une clinique à Bruxelles au début de la guerre (institut Berkendael au 149, rue de la Culture) – compte deux Françaises (la comtesse Jeanne de Belleville et Louise Thuliez) et une Belge (la princesse de Croy). Après 200 « passages » réussis, le 9 octobre 1915, les membres de ce réseau sont jugés par un tribunal de campagne germanique « pour trahison commise pendant l'état de guerre pour avoir fait passer des recrues à l'ennemi ». Miss Cavell et Philippe Baucq sont fusillés le 12 octobre au Tir national, tandis que Louise Thuliez voit sa peine commuée en travaux forcés.

6. Mgr Vincent de Moor (*alias Lieutenant Marcel* pendant la Grande Guerre), *Les cahiers du lieutenant Marcel ; l'autre guerre*, Paris, Éd. La bonne presse, série « Regards sur le dehors », 1938 (245 p.), p. 46.

7. *Ibid.*, p. 91.

8. Louise Thuliez, *Condamnée à mort*, préface du général (Gal) Weygand, Paris, Flammarion, 1933 (285 p.), p. 49.

9. Antoine Redier, *La guerre des femmes*, Paris, Les Éditions de la Vraie France, 1924 (313 p.), p. 37.

cile, car cette région frontalière est particulièrement dangereuse, puisqu'il s'agit aussi de la zone des étapes (*Etappegebiet*) de la IV^e armée allemande¹⁰. Les unités qui y stationnent sont de deux natures : soit elles appartiennent au *Landsturm*, soit aux forces d'active. Ces dernières sont constituées de régiments retirés du front et placés au repos¹¹. Par ailleurs, la police secrète de campagne (*Geheime Feldpolizeistellen*) – qui se livre à la chasse aux espions dans cette zone – s'intéresse également aux jeunes Belges désireux de s'expatrier. Or, les malchanceux qui tombent entre les mains de l'ennemi sont jugés par les tribunaux de campagne allemands (*Feldgerichten*), puis sont déportés en Allemagne afin d'y purger une peine de travaux forcés¹².

Parallèlement à ce mouvement d'inspiration patriotique, certains ouvriers spécialisés belges, désirant échapper aux réquisitions et au travail forcé, tentent également de passer en Hollande pour ensuite gagner la France ou l'Angleterre¹³. Sur place, ils se mettent à la disposition de l'industrie de guerre de ces États. Du reste, ces flux migratoires ne sont rien comparés à celui, massif, né de la misère populaire. En effet, lorsqu'ils entrent en Belgique, les Allemands refusent de subvenir aux besoins alimentaires du pays ; rapidement, ils se mettent même à puiser de façon immodérée dans ses ressources, en vue de nourrir leur effort de guerre. Les Belges ont beau créer un « Comité national de secours et d'alimentation » qui s'efforce de redistribuer les maigres ressources à l'échelon national, le pays doit faire appel à l'aide alimentaire internationale. Ainsi naît la « *Commission for Relief in Belgium* » qui s'emploie à ce que la Belgique ne meure pas de faim. Mais le rationnement imposé par l'occupant, tout autant que l'exploitation économique de la Belgique en coupe réglée¹⁴, accroissent ses difficultés matérielles ; devant la flambée des prix des denrées alimentaires, le marché noir se développe. Par voie de conséquence, la contrebande frontalière s'intensifie ; l'état de guerre offre même à ceux qui s'y adonnent un nouveau statut inconnu jusqu'alors, à savoir celui de résistant ou de patriote. Parce qu'ils trompent l'occupant et desserrent par leurs manigances l'étreinte que celui-ci fait peser sur les humbles gens, les contrebandiers acquièrent presque un début de légitimité. L'espoir d'un mieux-vivre pousse les Belges engagés à vouloir fuir en Hollande, sorte d'eldorado qu'on s'imagine volontiers riche (et donc bien nourri), du fait

10. Robert Boucard (pseudonyme littéraire d'un ancien officier d'infanterie ayant servi pendant la Grande Guerre au poste de renseignement interallié de Folkestone), *La guerre des renseignements*, Paris, Éd. de France, 1939 (227 p.), p. 45.

11. Henri Binder (ancien membre du contre-espionnage allemand en Belgique pendant la Grande Guerre), *Espionnage et contre-espionnage à Bruxelles, 1914-1918*, traduit par A. F. Vochelle, collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, Paris, Payot, 1935 (162 p.), p. 17.

12. L. Thuliez, *op. cit.*, p. 126.

13. Laurent Lombard (historien de la résistance belge pendant la Grande Guerre), *Zone de mort*, Stavelot, éd. *Vox Patriae*, s.d. (173 p.), p. 48.

14. Selon un plan méthodique, conçu par Walther Rathenau, président de la *Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft*.

de son commerce florissant. « Au nord de la province d'Anvers, entre Santvliet et Turnhout, on ne comptait pas moins de 27 "tuyaux" [*passages*]¹⁵ différents. On passe le long de la mer, dans les dunes, on passe à travers les marécages, dans les champs, dans les bois, dans les prairies. À la nage, en barquette ou au moyen d'une corde tendue d'une rive à l'autre, on passe fleuves, canaux, ruisseaux. »¹⁶

Les Belges qui choisissent de rester n'en refusent pas moins l'isolement forcé qu'on veut leur imposer par tous les moyens ; devant le bouclage autoritaire de la frontière hollandaise par les Allemands, certaines familles séparées par les aléas de la guerre bravent les interdits et se mettent à échanger des lettres de part et d'autre des fils de fer. « Ceux qui recevaient des nouvelles étaient déportés en Allemagne. Ceux qui étaient pris transportant des lettres ou des journaux comme *La Libre Belgique* étaient passés par les armes ; souvent même, on les exécutait sur place, sans jugement. »¹⁷ Deux organisations clandestines apparaissent bientôt qui se chargent de transmettre le courrier des soldats belges combattant sur le front de l'Yser à leur famille demeurée en Belgique occupée, et inversement ; il s'agit tout d'abord de « Dieu et Patrie » puis, à partir de 1916, du « Mot du Soldat », créé par les deux frères jésuites Meaul et Pirsoul (*alias Janssens et Joseph*). « Un petit carré de papier portait un talon à en-tête détachable, avant l'envoi, où s'inscrivaient le nom de l'expéditeur et un numéro accompagné de trois lettres, reproduit dans la partie inférieure du carré qui comportait l'adresse du destinataire ainsi que la correspondance. »¹⁸ D'abord rassemblé à Flessingue, le courrier traverse la Manche en ballots pour être trié puis réexpédié vers les secteurs postaux du front. Les lettres des soldats belges suivent le chemin inverse pour parvenir en Belgique occupée¹⁹. « Les "Mots du Soldat" partaient nombreux par la Hollande et étaient remis aux destinataires en même temps qu'un "mot" identique portant mêmes lettres et même numéro, et les réponses revenant à Bruxelles étaient remis aux expéditeurs primitifs et identifiés par les talons restés au bureau d'expédition. Ainsi, les "Mots du Soldat" voyageaient sans risque pour les correspondants du pays occupé, puisque seuls figuraient les noms des destinataires alors en France libre. »²⁰

15. Ajout de l'auteur.

16. L. Lombard, *op. cit.*, p. 50.

17. Lieutenant (Lt) Pierre Desgranges (un des pseudonymes utilisés pendant le conflit par l'agent de renseignement français Joseph Crozier) et Lt de Belleval, *En mission chez l'ennemi*, Paris, Alexis Redier éditeur, Librairie de la Revue française, 1930 (332 p.), p. 99.

18. L. Thuliez, *op. cit.*, p. 101.

19. P^r D^r Alex Vanneste, « La clôture électrifiée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale » ; on consultera avec profit cet article sur le site www.1914-1918.be/insolite_cloture_electrifiee.php pour les photographies qu'il contient et qui illustrent notre texte.

20. Louise Thuliez, *op. cit.*, p. 101. On se reportera également au livre (anonyme) préfacé par le cardinal Mercier, *Histoire du Mot du Soldat*, Malines, Ryckmans, 1920.

Le premier dispositif de contrôle organisé par l'occupant

Les Allemands ont créé des points de passage officiels vers la Hollande, mais ils sont sévèrement contrôlés. Les sentinelles fouillent les voyageurs, les tombereaux, font la chasse aux déguisements et aux faux documents, *Ausweis* ou *Passierschein* du Comité de ravitaillement plus ou moins bien imités²¹. Il n'empêche : « Le pont de Brée fut au cours de l'année 1915, une des principales voies d'évasion vers la Hollande, voie difficile parce que gardée nuit et jour. »²² En cas de renforcement périodique de la surveillance, le « service de passage » de Tyssen, un habitant de Brée, contourne l'obstacle : on traverse le canal dans un tonneau, tiré par un passeur posté sur l'autre rive. C'est parce que l'exercice est particulièrement risqué à cet endroit que nombre de clandestins tentent leur chance ailleurs, c'est-à-dire en des lieux plus discrets et surtout moins gardés. C'est par exemple le cas à Beck, Mecklen ou Dulssen, lieu où « la Meuse quitte le territoire belge, et où à une certaine époque, quand les eaux sont basses, [on] peut traverser le fleuve en n'ayant de l'eau que jusqu'au menton »²³. C'est vrai, au nord et à l'est du Limbourg, la frontière est surveillée par de forts détachements de cavalerie et des postes, tenus par des soldats du *Landsturm*²⁴. Mais en 1914 « la haie électrifiée n'existant pas encore, on passait généralement la frontière sans trop de difficultés. Seuls les postes de surveillance, répartis le long de la bordure du territoire hollandais, détachaient des patrouilles nuit et jour dans toute la zone limotrophe »²⁵. Dans cette région, on choisit donc de franchir le canal à Aasch entre les ponts 13 et 14, au moyen d'une corde²⁶.

Il est un fait qu'à cette époque, afin de dissuader les candidats au passage illicite en Hollande, les autorités militaires germaniques misent d'abord sur l'intimidation. « Des affiches, à l'intérieur du pays, informaient les contrevenants que la peine de mort punirait les fugitifs ainsi que ceux qui les aideraient et portaient à la connaissance du peuple belge, en trois langues (français, flamand, allemand), les peines sévères édictées par les tribunaux de campagne. »²⁷

Ce ne sont pas des menaces lancées à la légère, car l'occupant s'est donné les moyens d'exercer sa politique de terreur. « Au lendemain de l'entrée des Allemands à Bruxelles, un réseau policier des plus serrés fonctionna aussitôt²⁸. Dans la capitale belge, un office central (*Zentralpolizei-stelle*) exerçait le contrôle sur cinq secteurs (*Abschnitte*) établis à Anvers,

21. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82 (agent Van Bergen)*, Stavelot, Éd. *Vox Patriae*, s.d. (170 p.), p. 46 et F. Jaminet, *op. cit.*, p. 23.

22. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 51.

23. F. Jaminet, *op. cit.*, p. 23.

24. Soldats appartenant à des unités de réserve. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 51.

25. *Ibid.*, p. 16.

26. F. Jaminet, *op. cit.*, p. 22.

27. L. Thuliez, *op. cit.*, p. 99.

28. Pour s'en convaincre, on lira l'article (anonyme), « La vie à Bruxelles sous le joug allemand », *La Revue des deux Mondes* du 1^{er} mars 1917, Paris, p. 601-631.

Liège, Mons, Namur et Bruxelles. Chaque secteur se subdivisait en *Politzeistelle* ou districts [...]. En 1916, le bureau central de la sûreté au service du gouverneur était installé au Sénat, 10, rue de la Loi à Bruxelles. »²⁹

Les indicateurs de la police allemande (*Spitzel*) sont souvent des Belges, mués par les hostilités en chasseurs de primes, et donc en traîtres. Une chose est néanmoins certaine qui explique d'ailleurs beaucoup de dénonciations : « On n'aimait pas beaucoup alors – quoiqu'on les utilisât – les gens qui vivaient du trafic de lettres »³⁰, car certains en tiraient, hélas, des bénéfices... De ce fait, « très rares furent les guides qui purent exercer plus d'un an leur dangereuse activité patriotique »³¹ avant d'être arrêtés.

Vers la décision de construire une ligne électrifiée

En effet, côté germanique, c'est véritablement un combat de tous les instants pour rendre la frontière belgo-hollandaise réellement imperméable. Tout d'abord, il s'agit d'empêcher les 30 000 Belges en âge de porter les armes de passer en Hollande pour revenir ensuite se battre sur le front de l'Yser³². Mais il faut aussi empêcher les patriotes de fournir des renseignements militaires ou économiques aux Alliés. « Au début [de la guerre], les Belges lançaient leurs messages par-dessus la frontière au moyen d'arcs et de frondes. En mars 1915, les arcs furent confisqués par le commandement [allemand]. Alors, par les nuits glaciales, [ils empruntaient] les nombreux canaux, passaient à la nage au nez des sentinelles. Beaucoup allèrent au fond, atteints par leurs balles. Tout leur était bon : ils passaient les canaux et les fossés sur des billes de bois ou dans des cuiviers à lessive, descendaient l'Escaut à marée basse sur un radeau de fortune et allaient par ce moyen chercher ou porter leur message. »³³ Devant ce flux que rien ni personne ne semble pouvoir contrarier, l'occupant se raidit ; quiconque est capturé, tentant de franchir le canal Léopold³⁴ ou la Lys, est immédiatement fusillé par la patrouille fluviale motorisée³⁵.

Les quelques succès apparents du contre-espionnage masquent pourtant une réalité globale bien différente. Même si le nombre d'unités en charge de surveiller la frontière s'est accru, les passages ne se sont pas interrompus pour autant ; tout au plus les a-t-on contrariés. De toute manière, ce renforcement des effectifs doit rester raisonnable, étant entendu que le grand état-major allemand ne peut pas se permettre de distraire trop de troupes du front. Il faut donc trouver autre chose. Au prin-

29. Mgr V. de Moor, *op. cit.*, p. 96.

30. A. Redier, *op. cit.*, p. 64.

31. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 72.

32. H. Binder, *op. cit.*, p. 16.

33. *Ibid.*

34. Entre Zeebrugge et l'embouchure de l'Escaut.

35. H. Binder, *op. cit.*, p. 88.

temps 1915, afin de se faciliter la tâche en matière de surveillance, les Allemands choisissent de miser sur la technique. Pour qu'enfin la frontière belgo-hollandaise devienne infranchissable – et donc décourage les tentatives clandestines de s'en affranchir – on décide d'édifier une ligne de barbelés électrifiés pour séparer physiquement les deux pays. On pense alors que la circulation des espions alliés entre Rotterdam (siège de plusieurs postes des services de renseignement franco-britanniques) et la Belgique occupée (zone servant à l'occupant pour préparer ses offensives) sera définitivement interrompue, au même titre que les norias incessantes effectuées par les passeurs en vue de ramener en territoire occupé des journaux alliés ou des tracts de propagande.

De Cadzand (près de Knokke) à Vaals, tout candidat au passage en Hollande (et inversement) n'aura plus d'autre choix que de se soumettre aux contrôles organisés sur les points de passage officiels (*Durchlässe*³⁶), sous peine de risquer sa vie aux abords du fil. Placer un billet plié dans une fausse carte d'identité pour soudoyer un garde reste toujours possible³⁷, mais s'est une tentative très risquée. Si le courant parcourant la ligne est d'une tension suffisamment élevée, l'électrocution, mortelle, peut en effet survenir de plusieurs manières : en cas de contact direct avec le barbelé bien sûr, mais également en portant secours à une personne électrisée. On peut aussi être simplement victime d'un arc électrique, à condition que l'on se trouve à faible distance de la ligne, situation forcément fréquente lors d'une tentative de passage³⁸.

Sur le papier, le projet paraît tellement séduisant que des spécialistes sont chargés par l'état-major de se pencher sur la question ; il s'agit en réalité d'un véritable défi technique, à une époque où l'électricité est encore peu répandue et donc mal maîtrisée. Et d'ailleurs, les caractères physiques et hydrographiques de cette région sont-ils vraiment adaptés pour mener à bien un tel projet ? La Belgique souffre en effet d'un climat très humide ; son réseau hydrographique est dense et le delta de l'Escaut est un « bas pays ». La Flandre maritime est parcourue de canaux et de polders ; outre ses boqueteaux et ses vallons, la Campine présente aussi un sol sableux et caillouteux qui va forcément poser des problèmes pour planter les poteaux. Dans ces conditions, le projet de construire une ligne électrifiée de 200 km à travers les polders, les dunes, les marécages, ou entre les hameaux et les sapinières, est-il réalisable en cette année 1915 ? Malgré les difficultés de tous ordres, celles prévisibles comme celles qui vont inmanquablement surgir, le *Reich* en guerre – se considérant à l'époque comme à la pointe du progrès technique – choisit de relever le gant.

36. Il en existe par exemple à Arendonk, Sint-Anna-Termuiden. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

37. A. Redier, *op. cit.*, p. 45.

38. R. Boucard, *op. cit.*, p. 51.

II. LA LIGNE

Localisation

Les premiers tronçons de la ligne électrifiée vont effectivement sortir de terre assez rapidement, mais le projet est de barrer la frontière « sur toute sa longueur, depuis la mer jusqu'à Gemmenich [...]. [Sera-ce finalement] possible ? Une haie en barbelés électrisés de plusieurs centaines de kilomètres qui suivraient les contours des quatre provinces du nord de la Belgique ? [...]. Dès le mois d'avril 1915, les Allemands se mirent à l'œuvre. De nombreuses unités du génie établirent leurs quartiers dans les villages de la frontière et l'on vit des techniciens en uniforme arpenter les campagnes des environs, une carte à la main [...], [relevant] le tracé [...]. Bientôt, les poteaux soutiens et les mâts destinés à porter le câble du courant apparent, les premiers distants de 5 m, les seconds de 50. Au mois de mai, les fils furent placés et de larges pancartes affichées en des endroits bien visibles mirent tout le monde en garde contre le danger de mort (*Lebensgefahr*) que constituait cette redoutable clôture »³⁹. 99 km de câbles à 50 000 V sont d'abord posés de Doel à Sluis, le long de la province hollandaise de Zélande. Ils sont immédiatement doublés de postes de surveillance (*Schalthäuser*) et de miradors portant projecteurs ; ceux-ci sont espacés de 1 à 4 km en fonction du terrain⁴⁰. Les soldats du *Landsturm* gardent le fil et veillent à sa maintenance⁴¹.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les Belges s'aperçoivent que le réseau électrifié ne suit pas scrupuleusement le tracé de la frontière ; aussi, après l'avoir franchi venant de Belgique, est-on toujours en territoire occupé. À certains endroits, il faut encore marcher pendant de longues heures avant de pénétrer en Hollande, en risquant de rencontrer une patrouille de surveillance. C'est le cas au nord de Nieuwmoer, comme à l'ouest et à l'est de Baer-le-Duc, au nord de la province d'Anvers⁴². Curieusement, des civils belges se trouvent donc « isolés dans ces trois enclaves au nord du fil »⁴³. Vivant essentiellement de l'agriculture, ces derniers doivent par conséquent demander un « passeport agricole » (et s'en munir) pour aller travailler leurs terres, situées au sud de la ligne⁴⁴. Ce qui peut apparaître à première vue comme une bizarrerie s'explique en réalité par le souci d'« éviter un bois, un vallonement ou tout autre obstacle pouvant gêner la surveillance effective des sentinelles »⁴⁵.

39. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 25.

40. H. Binder, *op. cit.*, p. 12 et P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

41. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

42. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 169.

43. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, *op. cit.*, p. 79.

44. *Ibid.*, p. 80.

45. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 86.

« Le courant électrique était fourni par une ligne de tramway près d'Aix-la-Chapelle (pour la partie méridionale de la clôture), par les usines de zinc à Overpelt et Lommel au Limbourg (pour la partie centrale), par un ensemble de transformateurs près de Merksem-Anvers pour la partie septentrionale), par une petite centrale électrique (Zeebrugge) et parfois des locomotives ou générateurs locaux (pour la partie occidentale). »⁴⁶ Un poste relais est construit entre Moerkerke (Belgique) et Aardenburg (Hollande)⁴⁷.

Étapes de la construction

« Un peu partout, dans les villages environnants, on fit placarder l'affiche suivante :

« Attention, danger de mort. Il a été établi le long de la frontière hollandaise une clôture chargée d'un courant électrique à haute tension. Le fait de toucher cette clôture indiquée par des tableaux avertisseurs entraîne immédiatement la mort ; il en sera de même si l'on touche une personne, un animal ou un objet resté suspendu. L'on devra veiller à ce que les enfants n'aillent pas sans surveillance à proximité de la clôture. Il est strictement interdit de franchir celle-ci. Les troupes ont reçu l'ordre de faire usage de leurs armes sans avis. »⁴⁸

Dans la région boisée à l'est de Turnhout, les sentinelles n'ayant ni vue ni champ de tir dégagé auraient dû être multipliées à l'excès. C'est pour cette raison qu'on les remplace par des mines, des pièges et des fils électrifiés indépendants de la clôture principale⁴⁹.

En eux-mêmes, « les fils électriques constituaient une haute barrière, à quelques mètres de laquelle se trouvaient, du côté hollandais comme du côté belge, un barrage de protection en fil de fer ordinaire »⁵⁰. Ce dernier n'est pas censé accroître la difficulté pour les passeurs, puisqu'on considère à cette époque que la barrière électrifiée, placée au milieu, est infranchissable ; dans l'esprit des Allemands, il s'agit surtout de protéger les sentinelles d'un accident par inadvertance. En raison des opérations de maintenance, « les fils électrifiés n'étaient pas constamment parcourus par le courant, mais on ignorait évidemment les moments où le contact en était défendu sous peine de mort »⁵¹. On les différencie facilement des autres fils métalliques de la clôture, car ils sont « reconnaissables aux isolateurs en faïence garnissant les poteaux soutiens »⁵². À l'été 1915, la frontière belgo-hollandaise est donc barrée d'un réseau de trois fils, séparés par des intervalles de 20 à 30 cm⁵³, ce qui semble suffisant. En février 1916, il y a des

46. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

47. L. Lombard, *Zone de mort, op. cit.*, p. 75.

48. R. Boucard, *op. cit.*, p. 47.

49. A. Redier, *op. cit.*, p. 117.

50. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 87.

51. *Ibid.*

52. L. Lombard, *Zone de mort, op. cit.*, p. 39.

53. *Ibid.*, p. 26.

portions de frontière sur laquelle la ligne n'a pas été installée ; c'est le cas en Campine ; « après une longue marche dans les champs, il fallait aborder le canal à un endroit où il servait pratiquement de frontière. Ici, ni fils barbelés ni courant électrique à haute tension, mais le canal était très large, et avant d'atteindre le point de passage obligé, une course en territoire belge était déjà nécessaire »⁵⁴. « Au nord et à l'est du Limbourg, la haie électrifiée ne fut définitivement établie qu'en 1916. »⁵⁵ Cette situation va perdurer jusqu'en mars 1917⁵⁶, bien que, depuis l'été 1915 déjà, les Allemands se soient aperçus que – par curiosité, bravade ou nécessité – il se trouve toujours des candidats au franchissement de la frontière ; il leur faut donc encore renforcer un barrage dont l'herméticité n'est pas totalement garantie. Pour durcir l'obstacle constitué par le fil, les Allemands créent donc une zone neutre ; à cette fin, ils tendent, une bonne centaine de mètres avant le premier barbelé, un second barbelé (toujours non électrifié) et portant le panneau suivant : « Tout civil ou toute personne non qualifiée aperçue dans la zone intermédiaire de 100 m sera fusillée sans appel ni avertissement. »⁵⁷ Ainsi, « en abordant la frontière du côté belge, on arrivait devant un désert de 300 m sur lequel l'ennemi avait tout rasé [...], espace auquel faisaient suite les [...] fils électrifiés »⁵⁸. Cette zone est continuellement quadrillée par des patrouilles accompagnées de chiens de garde ; les passeurs la surnomment rapidement « la zone de mort »⁵⁹, car « le véritable danger commençait là »⁶⁰. Cette appellation se généralise courant 1917, même chez les Allemands, qui parlent alors de *Todesstreife* (ou de *Grenzstreife*) pour la désigner⁶¹.

Évolution après le deuxième semestre 1917

Les Allemands décident ensuite d'accroître la hauteur de la ligne électrifiée à certains endroits sensibles ; sur toute la longueur de la frontière, le nombre de fils superposés varie ainsi de 4 à 7. « On les relia entre eux afin d'augmenter leur efficacité. La haie était devenue une véritable barrière, dont la hauteur variait de 1,50 m à 2 m. »⁶² Mais ce n'est pas tout. « Les fils horizontaux étaient renforcés, de place en place, par des fils verticaux [...]. Défense fut faite de semer du blé ou autre graminées à haute tige à moins de 200 m des fils. Dans les régions boisées, ordre fut donné de raser toutes les plantations sur une largeur de 200 m du réseau. Des projecteurs à

54. Commandant (Cdt) Paul Durand, *L'affaire Fauquenot-Birckel*, préface du général Weygand, collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, Paris, Payot, 1937 (232 p.), p. 29.

55. L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 51.

56. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 22.

57. Cité in H. Binder, op. cit., p. 18.

58. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, op. cit., p. 86.

59. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 22.

60. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, op. cit., p. 88.

61. L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 46.

62. Général-major Merzbach, préface du livre cité ci-dessus, p. 8.

grande puissance furent installés tous les 100 m, renforcés par un système d'avertisseurs très perfectionnés : dès que l'un des fils était coupé par ces cisailles isolatrices, une sonnerie d'alarme retentissait et les postes de garde sortaient en armes, accompagnés de chiens – des bergers – spécialement dressés pour la chasse à l'homme. »⁶³ « Différentes zones particulièrement fréquentées par les passeurs se garnirent de réseaux de barbelés, de trous munis de pieux pointus et d'autres obstacles. Parfois même, le terrain fut miné », ce qui conduisit par exemple le passeur Van Wichelen, originaire d'Ixelles, à sa perte⁶⁴.

La surveillance du fil est aussi très active, de jour comme de nuit ; les sentinelles mettent au jour un tunnel près de Neeroeten (au sud de Maeseyck) en décembre 1915 et font échouer une tentative de passage ; pour elles, il en existait un second, à quelques centaines de mètres, parfaitement camouflé sous des planches recouvertes de terre. Ce « tuyau » va permettre à près de 2 400 fuyards de traverser la frontière jusqu'en 1918...⁶⁵.

Étrangement, il y a pourtant des complicités contre lesquelles l'autorité militaire lutte avec les moyens à sa disposition. Il arrive en effet que des sentinelles se laissent acheter contre du lard, du tabac, de l'alcool ou de l'argent⁶⁶. Louise de Bettignies traverse ainsi à Saint-Nicolas et à la Clinge, car les Allemands y acceptent par cupidité 5 F par évadé⁶⁷. Mais « il arrivait [aussi] fréquemment que des sentinelles peu mordantes fermaient les yeux pour moins risquer de ne plus les ouvrir »⁶⁸. Bien souvent, la sentinelle se sent entourée dans l'obscurité ; on la menace verbalement de l'abattre à coups de pistolet, ce qui suffit généralement à modérer ses ardeurs⁶⁹. « À plusieurs reprises, des sentinelles ayant prêté leur concours aux passeurs, certaines même ayant déserté, les chefs ordonnèrent la permutation fréquente des unités chargées de la surveillance de la frontière, afin que les agents alliés n'eussent pas le temps de s'y assurer des complicités. » En octobre 1915, un régiment de *Landwehr*⁷⁰ – qui s'était laissé surprendre par un franchissement en masse – fut expédié au front et remplacé par un régiment de cavalerie. À cette occasion, il ne s'agissait pas de complicité ; des sacs imbibés d'essence avaient été suspendus aux fils. On les avait enflammés uniquement pour attirer l'attention pendant que le passage s'effectuait à plusieurs centaines de mètres de là⁷¹. Cette ruse semble avoir été utilisée plusieurs fois avec succès⁷². Cela étant, « tout soldat, montant la garde dans un endroit où le fil avait été coupé, était sévère-

63. R. Boucard, *op. cit.*, p. 46.

64. L. Lombard, *Zone de mort, op. cit.*, p. 41 à 47.

65. *Ibid.*, p. 54 à 56 et H. Binder, *op. cit.*, p. 54.

66. Mgr V. de Moor, *op. cit.*, p. 142.

67. A. Redier, *op. cit.*, p. 115.

68. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 88.

69. Mgr V. de Moor, *op. cit.*, p. 142.

70. Régiment de territoriaux.

71. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 90.

72. R. Boucard, *op. cit.*, p. 53, n. 1.

ment puni. Bien que les postes de surveillance fussent très rapprochés et les sentinelles, guère éloignées de plus de 50 m pendant la nuit, on fit appel [en 1917] à des escouades [de la police secrète] qui doublèrent les patrouilles de soldats et parcoururent sans relâche bois et champs avec des chiens, spécialement dressés [à] dépister toutes les présences suspectes dans la zone frontière »⁷³.

Les Allemands ne sont pas non plus aidés par la résistance passive des civils belges. « Sachant que les passeurs trouvaient des complicités partout dans la zone du fil, ordre fut donné aux habitants d'évacuer les maisons situées à proximité de la zone électrisée. Ensuite, les Allemands créèrent le *Grenzgebiet* (zone frontière) pour laquelle on n'accordait pas de passeports. »⁷⁴ En 1918, « les dernières maisons voisines du fil qui n'avaient pas été évacuées furent destinées au logement de soldats. De même, la plupart des localités de la frontière furent occupées par des troupes au repos »⁷⁵.

III. COMMENT S'EN AFFRANCHIR ?

« Guides » et « passeurs »

« Quand le front s'étendit en une ligne continue de la mer aux Vosges et qu'il fallut renoncer à le traverser pour rejoindre les armées alliées », la frontière hollandaise devint l'objet de toutes les attentions ; alors débuta le règne des passeurs professionnels, patriotes ou vénaux⁷⁶. Pour se rendre clandestinement d'un pays à l'autre, on peut à cette époque choisir d'embarquer sur un chaland, en louant les services de bateliers du Limbourg ; certains capitaines aménagent en effet des cachettes à fond de cale.

Par voie terrestre, c'est une autre aventure, bien plus difficile à réaliser, mais c'est pourtant le choix le plus fréquemment fait. Car avant même d'arriver au fil électrique, il faut d'abord échapper aux patrouilles qui sillonnent la région frontalière, de jour comme de nuit. « Dès le début de 1915, la Belgique est complètement surveillée [et] les deux Flandres⁷⁷ sont soumises à un contrôle des plus sévères. Les Allemands y prennent de multiples précautions supplémentaires. La police [est] plus nombreuse, les primes [offertes aux dénonciateurs] plus fortes. »⁷⁸ Or, du fait du tracé hiératique de la ligne dont il a été fait mention, il est judicieux d'être accompagné par quelqu'un qui connaît toutes les particularités de la zone frontalière ; faute de quoi, « on risquait fort, en se fiant uniquement aux fils de fer, de se trouver chez l'ennemi à l'improviste tout en croyant n'avoir pas

73. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 70.

74. *Ibid.*, p. 70.

75. *Ibid.*, p. 168.

76. L. Thuliez, *op. cit.*, p. 98.

77. Occidentale : côte, et orientale : entre Gand et Anvers.

78. Mgr V. de Moor, *op. cit.*, p. 133.

quitté le territoire hollandais »⁷⁹. Il est tout aussi intéressant de louer les services de quelqu'un qui s'est fait une spécialité de franchir les barbelés électrifiés⁸⁰. Autre avantage, les passeurs observent en permanence l'état d'avancement des travaux sur le fil ou surveillent les opérations de maintenance qui obligent à interrompre la circulation du courant ; ils se renseignent également sur les mots de sommation et de passe que les sentinelles emploient dans l'obscurité. Ils chronomètrent enfin leurs rondes et notent leurs horaires de patrouille⁸¹. Dans les villages de Westcapelle, Maldegem, Bouchout, Wachtebeck et Hoogstraeten par exemple, « on avait fini par découvrir que le meilleur moment pour franchir le réseau était sept heures du soir. C'était l'heure de la relève et les petits postes avaient l'habitude de rappeler leurs sentinelles par un coup de sifflet à sept heures moins cinq pour la distribution des vivres ; à sept heures, les sentinelles reprenaient leur faction. Ces cinq minutes étaient mises à profit [...]. Qu'on ne s'imagine pas cependant que ce flot s'écoulait au vu de tous ! On utilisait les couverts : l'endroit qui pendant deux ans, entre Koewacht et Kruisstraete, servit de passage était un dangereux marais où le roseau était très haut »⁸². Difficile donc (presque suicidaire même), pour les candidats au passage, de ne pas faire appel aux passeurs.

Pourtant, « tous [...] n'étaient pas des modèles de vertus patriotiques ou de vertu tout court. On rencontrait dans leurs rangs des contrebandiers de profession, des braconniers, des aventuriers, mais aussi – et en très grand nombre – [des] patriotes »⁸³. Toute la difficulté était de savoir qui on avait en face de soi, car « le dévouement [...] ne pouvait exister chez des gens [...] [tels que] contrebandiers et braconniers sans aveu qui, vivant hors la loi, ne paraissaient jamais à Rotterdam dont ils craignaient la police ; c'étaient des mercenaires, offrant par eux-mêmes peu de garanties »⁸⁴. Si Louise de Bettignies n'hésite pas à rencontrer un passeur inconnu dans un café de Flessingue, c'est parce qu'il s'agit de quelqu'un qui lui a été recommandé par le « lieutenant Marcel »⁸⁵. Candidat au passage, on peut donc tout aussi bien louer les services d'un patriote – qui accepte de risquer sa vie pour sauver celle de son client – que ceux d'un escroc qui, en cas de danger, va abandonner celui-ci entre les barbelés. On peut pareillement être détrossé ou tué par un criminel⁸⁶, ou encore être piégé par un faux passeur, dont le seul but est de livrer sa proie aux

79. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 86.

80. Cdt P. Durand, *op. cit.*, p. 29.

81. H. Binder, *op. cit.*, p. 62.

82. *Ibid.*, p. 41. Il existe également d'autres lieux de passage, comme le hameau de Merxplas (Molenzijde), Castebrée, Bolk, Wortel, Beersse, Marchienne-le-Pont, Kessenich, sur le canal près de Terneuzen (cités in L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, *op. cit.*, p. 50 et 53 ; A. Redier, *op. cit.*, p. 119 ; R. Boucard, *op. cit.*, p. 57, 99 et 146). Rien qu'au nord de la province d'Anvers, L. Lombard en a répertorié une trentaine (in *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 169).

83. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 113.

84. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 82.

85. Mgr Vincent de Moor, *op. cit.*, p. 177.

86. *Ibid.*, p. 208.

Allemands dans l'espoir de toucher une récompense. Certains acceptent la rémunération, mais pour faire vivre leur famille ou subvenir aux besoins des enfants de ceux qui sont tombés⁸⁷.

Une fois engagés (pour le meilleur ou pour le pire), « les passeurs [...] allaient chercher aux points qui leur étaient indiqués, ceux qu'ils devaient guider. Ils pratiquaient là, pour des hommes, le même métier que celui auquel ils s'étaient adonnés durant la paix pour des marchandises. L'électricité et des postes plus nombreux les exposaient davantage ; toute la différence était là [...] ; ils se battaient contre les Allemands au lieu de se battre contre les douaniers et les gardes-chasses, pour un plus grand profit d'ailleurs »⁸⁸. Le coût d'un passage est variable car il n'obéit à aucune règle : de 200 à 300 florins par personne pour un passeur hollandais, une vingtaine de *marks* pour un passeur belge⁸⁹ ; « on payait par tête, ce qui incitait les passeurs à faire passer des bandes »⁹⁰. Certains passeurs corrompent les sentinelles et exigent des sommes énormes⁹¹. Tant pis pour ceux qui n'ont pas les moyens ; de toute manière, « tout travail mérite salaire » et les passeurs – qui ont la tête sur les épaules – ne sont pas prêts à la risquer pour rien⁹².

« La bravoure était [leur] seule qualité indiscutable [...]. Si la plupart connaissaient la frontière dans tous ses détails comme dans toute son étendue, [ils] [...] devaient opérer souvent sur les mêmes points [...]. La régularité des paiements qui leur étaient faits après chaque résultat, augmentait leur satisfaction en même temps que leur émulation. »⁹³ Le jour du passage, « les hommes n'étaient retenus que quelques heures au point de rassemblement. Ils y étaient informés de la conduite à tenir et du chemin à prendre. Le plus souvent, ils se rendaient au rendez-vous individuellement ; l'organisation tendait ses ramifications des points de rassemblement aux localités frontalières d'Hoogstraeten, Sanvliet, Stabroeck, Esschen, Loenhout, Lommel et Raevens »⁹⁴. Pendant le court laps de temps qui leur est laissé, les candidats au franchissement clandestin répètent plusieurs fois la manœuvre à exécuter : « Avec agilité [...], on se glisse “à quatre pattes” dans le cadre, puis s'aidant des mains, on s'allonge sur le sol comme un reptile et on se relève rapidement. »⁹⁵ Le moment venu, « par un bon ciel chargé de nuages »⁹⁶ propice à la discrétion, le détachement s'ébranle. Mais comme il n'y a pas de coordination entre les passeurs, il arrive que des franchissements soient organisés au même moment (et au même endroit), dans

87. A. Redier, *op. cit.*, p. 87.

88. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 87 et Joseph Crozier, *Mes missions secrètes 1915-1918*, collection de mémoires, Études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, Paris, Payot, 1933 (282 p.), p. 52.

89. H. Binder, *op. cit.*, p. 48.

90. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 87.

91. Jusqu'à 1 000 *marks*, et sans garantie qu'ils disent la vérité. François Jaminet, *op. cit.*, p. 42 et 44.

92. H. Binder, *op. cit.*, p. 48.

93. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 82.

94. H. Binder, *op. cit.*, p. 41.

95. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, *op. cit.*, p. 51.

96. *Ibid.*, p. 53.

un sens comme dans l'autre de la frontière, ce qui accroît d'autant le risque de se faire repérer⁹⁷. « Chaque expédition comprenait en général deux passeurs (trois parfois)⁹⁸. Pour eux, le danger était double puisqu'ils devaient [franchir] deux fois [la ligne]. En arrivant à l'entrée de la zone la plus dangereuse, celle des postes et du désert des 300 m, les guides, armés de leur revolver, franchissaient les premiers la zone déserte, puis ils restaient aux aguets, l'un à droite, l'autre à gauche. Les évadés s'élançaient alors vers les fils de fer. »⁹⁹ Parfois, « quand les transfuges [...] se trouvaient tout à coup face à face avec une sentinelle, ils n'avaient d'autre ressource que de la mettre hors d'état de nuire. S'ils évitaient d'habitude de recourir à un moyen aussi extrême, c'est qu'il entraînait toujours un redoublement de vigilance »¹⁰⁰. On imagine sans peine pareille rencontre, dans une pénombre que percent difficilement les faisceaux lumineux des projecteurs. Et surtout au printemps 1915, quand la clôture n'étant encore constituée que de trois lignes de fils barbelés (dont une seule, au centre, est électrifiée), les passeurs se vêtissent de caoutchouc « depuis les bottes jusqu'à la casquette, sans omettre les gants »¹⁰¹. Car leur « vêtement d'épais caoutchouc gris, ainsi que les bottes d'égoutier montant jusqu'au ventre [leur] permettent [également] de s'accroupir dans les marais comme un amphibie »¹⁰². Ainsi équipés, ils creusent en dessous avec une petite pelle pour se glisser de l'autre côté¹⁰³. La protection procurée par cet accoutrement a ses limites, le caoutchouc n'offrant pas une garantie intégrale contre l'électricité s'il est déchiré à maints endroits ; et effectivement « il était particulièrement exposé dans les broussailles ou les fils de fer [...]. [L'électrocution accidentelle d'un passeur] fit enfin adopter le seul appareil pratique, celui qui devait être le plus fréquemment employé : [...] des pinces dont les manches isolants étaient généralement en verre. Les Allemands ne tardèrent pas à installer un dispositif qui, au moment de la rupture d'un fil, actionnait des sonneries dans les *blockhaus* des officiers commandants de postes »¹⁰⁴. C'est pour cette raison qu'avant toute tentative de cisaillement, on teste d'abord la ligne ; « les premiers moyens employés étaient tout à fait primitifs. Avec un oiseau ou une souris, on constatait que le fil était – ou n'était pas – électrifié. Dans ce premier cas, on écartait les fils à l'aide d'un tonneau percé aux deux bouts et au travers duquel on passait »¹⁰⁵.

Il y a évidemment d'autres techniques. Pour l'isolation, on dispose par exemple sur le sol un tapis de caoutchouc très épais, de 80 cm de long sur 60 cm de large et on utilise conjointement deux couvertures ; la première

97. *Ibid.*, p. 58.

98. Dans ce cas, le premier fait le guet pendant que les deux autres partent reconnaître la zone de franchissement puis s'occupent du passage (*ibid.*, p. 21 et 50 ; F. Jaminet, *op. cit.*, p. 22).

99. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 87.

100. H. Binder, *op. cit.*, p. 42.

101. R. Boucard, *op. cit.*, p. 50.

102. H. Binder, *op. cit.*, p. 21.

103. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 26.

104. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 88.

105. *Ibid.*

sert à lever le troisième fil, la seconde à abaisser le quatrième. On passe ainsi sans vêtement spécial¹⁰⁶. De même, « pour empêcher le passage au moyen d'une planche reposant sur le poteau guide-fil, les Allemands [doivent placer] un nouveau barbelé et l'attacher à un isolateur fixé au sommet. L'agent Marie Birckel franchit le fil grâce à une double échelle¹⁰⁷, mais son emploi est rapidement rendu impossible par toutes sortes d'obstacles, éparpillés entre la haie et les deux autres clôtures : pièges, détonateurs, fils invisibles avec sonnerie d'alarme, etc. Quant à se glisser sous le fil intérieur, soit en s'aplatissant sur le sol, soit en creusant une légère excavation, en 1915 déjà, il ne faut plus y songer ; [par endroits], les Allemands ont suspendu au barbelé le plus bas des bouts de fil en bronze invisibles qui produisent un effet terrible si le contact s'établit avec la terre [...]»¹⁰⁸. Pour éviter de se déplacer avec un tonneau percé aux deux extrémités, ce qui peut indéniablement éveiller quelques soupçons, Jaminet – qui est électricien de formation – invente bientôt un moyen équivalent¹⁰⁹ mais infiniment plus discret : il s'agit d'un cadre de bois repliable, « enveloppé de boyaux de bicyclette formant isolateurs »¹¹⁰. Pour ne pas gêner la reptation jusqu'au fil, le passeur le transporte plié sous ses vêtements¹¹¹. Puis, « muni de gants en caoutchouc, le guide [place] rapidement [ce] cadre caoutchouté entre les deux fils intérieurs et [souffle] à l'oreille de son client : “Doucelement, pas de faux mouvement, vous avez le temps.” [Alors], avec précaution, l'inconnu se [glisse] dans le cadre isolateur et disparaît de l'autre côté. Le passeur le [rejoint]. Sans perdre une seconde, l'un et l'autre s'enfoncent dans les ténèbres [...] en Hollande »¹¹². D'autres passeurs expérimentent un moyen plus radical : il créent un court-circuit en plaçant de part et d'autre du fil un seau d'eau, et dans lequel ils plongent brusquement un fil de cuivre, en prenant soin que ce dernier entre en contact avec le barbelé électrifié¹¹³. Mais il faut alors faire vite, couper la clôture puis passer, les sentinelles étant prévenues par alarme de cette mise hors service intempestive. Après chaque opération, les passeurs – rentrant passablement crottés – doivent se nettoyer « pour échapper à une surveillance qui devenait de plus en plus étroite et terrible, à mesure que les mois s'écoulaient »¹¹⁴.

Les agents

Hormis les civils belges, il est une autre catégorie de personnes qui souhaite franchir la clôture. Au fur et à mesure que la guerre s'éternise,

106. Moyen utilisé jusqu'en mai 1917 à Hamont (près du ruisseau Erckbeek) et cité in L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 150.

107. Cdt P. Durand, op. cit., p. 28.

108. L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 40.

109. F. Jaminet, op. cit., p. 30.

110. H. Binder, op. cit., p. 95.

111. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 55.

112. *Ibid.*, p. 11 et 22.

113. P^r D^r A. Vanneste, op. cit.

114. F. Jaminet, op. cit., p. 19.

les services de renseignements (SR) alliés¹¹⁵ ont un besoin croissant en informations de toute nature en provenance des territoires sous contrôle de l'adversaire ; il est en effet vital de savoir ce qui se trame dans la zone des Étapes de la IV^e armée allemande pour prévoir les offensives ennemies, mais aussi pour surveiller le trafic ferroviaire en Belgique, afin de suivre la bascule des divisions adverses d'un front à un autre. Puisque l'occupant a décrété qu'après le 15 septembre 1914, tout Belge possédant des pigeons voyageurs serait passé par les armes, les SR stimulent leurs agents pour qu'ils leur rapportent *physiquement* cette manne, nécessaire à la rédaction des rapports destinés aux élites militaires et politiques. Or, si, pour les SR alliés et leurs intrigues, la neutralité hollandaise est une aubaine¹¹⁶, il est évident que la construction de la ligne électrifiée est un obstacle de taille pour la circulation des informations ; certains agents se contentent d'ailleurs d'échanger des messages avec des complices en les lançant avec des arcs ou des frondes. « Des rapports d'observation purent [également] être acheminés par l'intermédiaire de paysans [belges] profitant d'un moment d'inattention de la sentinelle pour se jeter de l'un à l'autre, au-dessus de la frontière électrifiée, les rapports écrits sur papier fin et dissimulés dans des instruments aratoires. On avait parfois recours à de courts tubes de métal, de couleur brune, se confondant aisément avec le sol et que l'on pouvait négligemment jeter par-dessus le fil de fer. Pour être transportés d'un point à un autre en pays occupé et jusqu'à la frontière, ces petits tubes étaient renfermés dans des cannes de promenade, creusées à dessein et dont certaines pouvaient contenir jusqu'à six rouleaux de chacun 25 feuilles de papier tissu. Un autre procédé habituel était de camoufler ces minces documents dans des mottes de terre à proximité du fil à haute tension. Le paysan hollandais qui venait aisément de l'autre côté du fil, s'emparait du projectile convenu et transmettait aux Alliés cette précieuse documentation. »¹¹⁷ Dans le sens inverse, les mêmes procédés sont employés ; ainsi, « un pli expédié de Folkestone, le lundi dans la nuit, arrive à Flessingue le mardi à midi ; il est jeté, le soir même, au-dessus des fils électriques et parvient à Liège le mercredi. Le courrier de retour part à marche forcée le jeudi dans la nuit, et suivant le même itinéraire, la réponse atteint l'Angleterre le dimanche à midi »¹¹⁸. Ce mode de transmission reste évidemment très artisanal et ne correspond nullement au débit que l'on souhaiterait atteindre à Folkestone : il faut donc trouver mieux.

Puisque les SR savent que les Belges franchissent toujours la frontière pour porter des lettres, ils tentent fébrilement de les convaincre de deve-

115. Notamment le poste de renseignement de Folkestone qui possède une structure interalliée (France, Angleterre, Belgique).

116. Elle est même préférable à son entrée en guerre aux côtés des Alliés, car la Hollande aurait été rapidement envahie par les Allemands (Cdt P. Durand, *op. cit.*, p. 67).

117. *Ibid.*, p. 73.

118. R. Boucard, *op. cit.*, p. 105.

nir eux-mêmes agents de renseignement¹¹⁹. D'abord anarchique et anecdotique, cette collaboration belgo-anglaise prend corps et s'organise ensuite autour du passage de la ligne électrifiée. « Nous échelonâmes, le long de la frontière hollandaise, des postes fixes où mes courriers de Belgique pouvaient déposer leurs plis, venir se cacher et se restaurer sans être vus de personne. Les documents nous étaient transmis sans retard par des porteurs spéciaux, soit en bicyclette, en moto ou en chemin de fer [...]. Chaque agent, désigné par un numéro d'ordre, ignorait le nom de son voisin [...]. L'avantage de cette méthode, copiée sur les centres d'espionnage, est de rendre la trahison et l'imprudence plus difficiles. »¹²⁰

Dans le même temps, les SR franco-britanniques approchent quelques Belges pour qu'ils se laissent engager comme guides¹²¹ au profit des espions professionnels, expédiés d'Angleterre. Certains acceptent, ce qui facilite d'autant le travail des agents secrets ; depuis qu'ils ont reçu les missions d'introduire en pays ennemi journaux et tracts de propagande, ou de vérifier la réalité du contrôle du *Nederlandsche Oversea Trust (NOT)*¹²², cela est devenu une nécessité. Il y a cependant des agents qui se fient (et se fieront toujours pendant toute la guerre) à leur bonne étoile, en tentant l'aventure individuellement : ils sautent le fil à l'aide d'une perche pour entrer en Belgique ou en sortir¹²³. En réalité, la majorité des agents n'ont pas la force physique imposée par ces exercices. Partant de France, Louise de Bettignies se rend ainsi près de 20 fois en Hollande et traverse donc au moins une quarantaine de fois les zones à risques avec l'aide de guides¹²⁴. Encore ne s'agit-il là que d'un cas particulier ; on imagine donc sans peine qu'à Folkestone, s'attacher de nombreux passeurs pour leur confier des agents¹²⁵ reste une préoccupation majeure. Le *captain* Landau, membre du poste de l'*IS* de Folkestone¹²⁶, cartographie toutes les défenses allemandes de la zone frontière grâce aux rapports de ses indicateurs (près de 800 en 1918) avec pour objectif de mieux déjouer les pièges de la *Todesstreife* ; des régions de passage sont ensuite sélectionnées pour introduire des

119. Ainsi naît le réseau dit *de la Dame Blanche*, spécialisé dans le suivi des trains germaniques pour le compte de l'*Intelligence Service* de Folkestone. Si l'on estime le nombre de réseaux d'observation à environ 300 en Belgique pendant la guerre, celui-ci est le plus représentatif, puisqu'il compte entre 6 000 et 7 000 membres (E. Debruyne, « Les patriotes », 14-18, *Le magazine de la Grande Guerre*, n° 13, dossier « La Belgique en guerre », avril-mai 2003, p. 38-43, p. 43).

120. Mgr V. de Moor, *op. cit.*, p. 128.

121. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 17.

122. Organisme officiel du gouvernement hollandais, auquel les Alliés adressaient en consignment les marchandises nécessaires au besoin du pays (et spécialement à son alimentation) avec défense de les réexporter. Son président, Van Aalst, fut suspecté – notamment par la Section économique de Tannery (5^e Bureau de l'EMA) – d'être lié à la *Zentral Einkaufs Gesellschaft*, et d'aider ainsi les Allemands à amoindrir les effets du blocus économique allié (Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 57, 128-129).

123. R. Boucard, *op. cit.*, p. 52.

124. A. Redier, *op. cit.*, p. 116.

125. On lira le témoignage de l'un d'entre eux, Jeanne de Beir, paru sous le titre : *Dans les griffes de l'aigle*, Bruges, 1928 (174 p.).

126. Ce poste de l'*IS* est commandé par le major Cameron ; Landau (qui est son adjoint) est aidé par le Lt Dalton et un Belge nommé Moreau.

agents : au nord de Moll¹²⁷, par Luyksgestel (Campine hollandaise)¹²⁸ ou par Hoogstraeten (au nord-est d'Anvers)¹²⁹ par exemple. Puis Landau a l'idée de « partager la frontière en zones, subdivisées elles-mêmes en secteurs et ceux-ci en services. L'organisation fut hiérarchisée : chefs de zones, chefs de secteurs, chefs de service¹³⁰ eurent chacun un rôle et des responsabilités bien définies. Quant aux agents, il en enrôla dans toutes les localités belges et hollandaises de la zone frontière »¹³¹. Ces responsables de réseau vivent au contact de l'occupant et surveillent ses faits et gestes, sans éveiller ses soupçons¹³². Grâce à ce concours inespéré, on estime qu'en 1917 ce sont entre 15 000 et 20 000 lettres de soldats belges qui sont introduites chaque semaine en Belgique, tandis que dans l'autre sens, les rapports d'agents irriguent les postes SR de Rotterdam, Flessingue, Maastricht, Roosendaal, La Haye, Amsterdam ou Tilburg¹³³. L'occupant redoute particulièrement les passeurs stipendiés par les SR, car ceux-ci sont décidés et n'hésitent jamais à se servir de leur pistolet pour couvrir le passage des agents qu'ils convoient¹³⁴. Mais pour les Allemands, ils ne sont que des criminels ou des malfrats, cédant à leurs penchants vénaux devant les mirifiques propositions des services de renseignements alliés. À ce titre, ils ne méritent pas d'être mieux traités que les espions¹³⁵. Pourtant, la vérité est beaucoup moins simpliste, car les chefs des SR sont méfiants et peu dispendieux. Ils exigent de leurs chefs de postes, en Belgique, en Hollande ou en France que l'on trie sur le volet les passeurs à engager. Entre 1914 et 1918, 229 agents travaillant pour l'*Intelligence Service* ont été fusillés par l'occupant en Belgique et dans le nord de la France¹³⁶. On peut imaginer que ce bilan aurait été beaucoup plus lourd sans l'aide apportée au franchissement du fil. Ce bilan en amène d'ailleurs un autre : la ligne électrifiée a-t-elle finalement rempli les objectifs qu'on attendait d'elle ?

Quel bilan ?

Si l'on s'en tient à la technique, c'était incontestablement une innovation qui frappait les esprits, surtout en Belgique où l'électricité était encore majoritairement absente même des villes. S'est alors développé un halo de

127. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 20.

128. J. Crozier, op. cit., p. 54 et 67.

129. H. Binder, op. cit., p. 70.

130. Tel Charles Willekens, chef du service spécial de passage d'agents de Belgique en Hollande (ou inversement).

131. L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 170. Cent six membres du Service du Lt Marcel reçoivent les subsides de Folkestone, pour des missions de natures diverses. Mgr V. de Moor, op. cit., p. 240.

132. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 16 et 25.

133. L. Lombard, *Zone de mort*, op. cit., p. 83.

134. Arrêté sur le fil, porteur de documents secrets ou de faux papiers, l'agent est immédiatement condamné à mort (L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, op. cit., p. 21, et Mgr V. de Moor, op. cit., p. 80).

135. Les conditions de détention très dures sont dépeintes dans le récit de Louise Thuliez, parue sous le titre « Condamnée à mort par les Allemands ; récit d'une compagne de Miss Cavell », *La Revue des deux Mondes* d'avril 1919, Paris, p. 648 et s.

136. A. Redier, op. cit., p. 123.

mystère autour de la ligne, savamment entretenu par l'occupant¹³⁷. Ce dernier s'est d'ailleurs gardé de donner trop de précisions sur la nature même de l'obstacle, constitué par la *Todesstreife*, dans le but de lui conférer « un extraordinaire pouvoir de mort » dans l'inconscient collectif¹³⁸. Sur le plan psychologique, c'est aussi une réussite indéniable, et c'est sans doute pour tenter d'exorciser le danger que les passeurs ne disent pas pendant la guerre « la ligne électrifiée », mais simplement « le fil »¹³⁹. Beaucoup s'interrogeaient sur la manière de franchir la ligne électrique ; « dans les territoires occupés, on parle de ce redoutable "fil" qui barre l'entrée de la Hollande et foudroie quiconque le touche. On ne sait pas exactement en quoi il consiste [...] ; le fil intrigue, mais n'effraie ni n'arrête »¹⁴⁰. Pourtant, « le premier passage de la frontière était l'épreuve décisive, celle où échouaient parfois les âmes qui paraissaient les mieux trempées. Plusieurs agents ne revinrent pas et nous n'avons jamais su la cause de leur échec : faiblesse, manque de sang-froid ou maladresse »¹⁴¹. Pour certains, l'obstacle reste infranchissable ; ainsi en décembre 1916, un groupe de candidats au passage passe-t-il trois mois dans la région de Welde sans pouvoir franchir le fil¹⁴².

Le péril est effectivement bien réel. Le 25 juin 1915, deux passeurs sont électrocutés à Moerbeke-Kruisstraat par un arc électrique, au moment où ils creusaient avec une bêche sous le fil : « Les deux cadavres défigurés sont affreusement mutilés [...]. Dénudés, ils portent des balafres noires qui, en certains endroits, ont mis les os à nu. »¹⁴³ Le 6 août 1915, à Wortel, au nord de la province d'Anvers, se produit une autre tentative malheureuse. Le Français Jules Detreumeaux, originaire de Denain et électricien de formation, coupe le fil électrique, mais ce dernier le touche en tombant et l'électrocute. Alertées, les sentinelles accourent et empêchent la traversée de son compagnon Alphonse Somers¹⁴⁴. « Un fuyard avait été trouvé suspendu au fil, brûlé vif, la jambe séparée du tronc. »¹⁴⁵ La scène est horrible et l'adversaire pense aussitôt à en tirer parti pour terroriser les clandestins de tous bords ; la ligne, pensée comme une arme défensive, devient une arme psychologique. C'est ainsi que cinq cas d'électrocution vont être abondamment photographiés par l'occupant pour servir sa propagande et dissuader ainsi d'autres tentatives de franchissement¹⁴⁶. Les clichés osent montrer ce qui n'est pas montrable ; « Les corps sont déshabillés, calcinés [...], il se dégage une épouvante, une horreur indicible des pauvres visages. »¹⁴⁷ Les

137. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

138. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 57.

139. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82*, *op. cit.*, p. 11.

140. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 57.

141. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 252.

142. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 62-68.

143. *Ibid.*, p. 27.

144. *Ibid.*, p. 47.

145. H. Binder, *op. cit.*, p. 96.

146. Celles des passeurs belges Léon Comans et Camille Deylgat (de Hulste), de l'agent belge Vallege (d'Herstal), du courrier belge Germeau (d'Alun-Neufchâtel) et du sergent français Dardenet.

147. R. Boucard, *op. cit.*, p. 50.

civils ne sont évidemment pas les seuls à être effrayés ; de nombreux agents, pourtant plus endurcis, sont restés à jamais choqués par ce qu'ils ont vécu lors de tragiques tentatives de franchissement. « Nous avons tous vu des corps restés sur les fils. On avait alors l'impression qu'ils étaient vraiment sur le gril. Crispés et desséchés, ils laissaient entendre à ceux qui approchaient un sinistre crépitement. Ils devenaient rapidement si noirs qu'ils donnaient l'impression de chairs brûlées. »¹⁴⁸ Il fallait pourtant remplir la mission, « faire avec » le fil, ou plutôt malgré lui. Le 19 juillet 1917, c'est au tour du passeur Rosalie de Coster d'être électrocutée avec son assistant, ce dernier ayant lâché trop vite le fil qu'elle venait de sectionner¹⁴⁹.

Outre la menace de la haute tension, il y avait également celle représentée par les patrouilles. Le 22 mars 1915, le guide Jean-Joseph Van Hemeldonck de Rijckevorsel est ainsi abattu au moment où il s'efforce de traverser le réseau au nord de la province d'Anvers¹⁵⁰. Le 13 juillet, Léandre Waeghe – qui vient de réussir à s'extraire des barbelés les poches bourrées de lettres – est également tué par les sentinelles ; celles-ci se font complaisamment prendre en photo, un pied sur son cadavre¹⁵¹. Le 13 septembre 1918, entre Fouron-le-Comte et Mouland, 350 hommes, armés de quelques pistolets, tentent de forcer le passage de la ligne ; alerté par son service de contre-espionnage, l'occupant engage 200 soldats et l'entreprise échoue : plusieurs fuyards sont abattus, d'autres électrocutés¹⁵².

À partir de la mise en service de la ligne électrifiée, plus de 500 personnes périrent dans des circonstances diverses par électrocution, ou en raison des tirs de sentinelles. En revanche, on estime à 25 000 le nombre de passages réussis pendant toute la guerre¹⁵³. Le fil a également tué un certain nombre de gardes, soit par accident, soit parce qu'ils essayaient de passer en Hollande pour désertier. Jean-Basile Kikens, agent travaillant pour le SR français de Folkestone dans le secteur nord de la Flandre orientale, en porte témoignage : « Dans mon secteur, j'ai pu compter 16 sentinelles brûlées ou blessées mortellement, soit par imprudence, soit par insouciance des fils électriques, tandis qu'aucun passeur n'a eu ce malheur »¹⁵⁴... Faits prisonniers au voisinage du fil, ce sont 50 passeurs – hommes ou femmes – qui sont fusillés par les Allemands jusqu'à l'armistice¹⁵⁵.

Malgré le danger bien réel, en 1917-1918, époque à laquelle la ligne est techniquement à son apogée, les passages « se continuèrent [...] tout au long de la frontière, depuis Knocke jusqu'au nord de la province de Liège, notamment vers Mouland et Fouron-le-Comte »¹⁵⁶. Même pendant les offensives de Ludendorff de 1918, le flux des renseignements ne

148. Lt P. Desgranges et Lt de Belleval, *op. cit.*, p. 217.

149. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 73.

150. *Ibid.*, p. 46.

151. C'est cet épisode qui décide les passeurs à s'armer d'un pistolet (*ibid.*, p. 32-34).

152. *Ibid.*, p. 167.

153. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

154. L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 39.

155. *Ibid.*, p. 113.

156. Général-major Merzbach, préface du livre de L. Lombard, *Zone de mort*, *op. cit.*, p. 8.

se tarit jamais¹⁵⁷. « Si incroyable que cela puisse paraître, le fil de mort n'interrompt pas le cours de ce fleuve humain [...] ; [il] réussit à l'endiguer, mais non point à l'arrêter. »¹⁵⁸

Le contre-espionnage germanique estime à 50 000 le nombre de Belges mobilisables qui passèrent la frontière belgo-hollandaise entre 1914 et 1918, grâce aux différentes organisations de passeurs¹⁵⁹. Ce chiffre approche sans doute la vérité : le seul Jaminet est fier de son palmarès : début septembre 1915, il déclare avoir « déjà fait passer la frontière à 700 personnes environ, dont 402 Français » ; en juin 1917, date de son arrestation, il en est à 943¹⁶⁰. Certains auteurs d'outre-Rhin ont parlé de « miracle quotidien de la frontière de Hollande »¹⁶¹, puisque les multiples rapports d'observation des voies ferrées ou autres, confiés à des « boîtes à lettres », traversaient la ligne deux fois par semaine en direction de Folkestone, et que les passeurs qui les portaient, retournaient en Belgique avec des instructions¹⁶². À titre d'illustration de ce qui précède, les agents belges Gabrielle Petit et Pieter Devos (pourtant identifiés par l'occupant et activement recherchés) ont franchi respectivement 15 et 34 fois le fil électrique vers la Hollande¹⁶³. Certains passeurs, considérant dès 1917 que la frontière belgo-hollandaise était trop bien défendue, commencèrent à passer par l'Allemagne pour ensuite pénétrer en Hollande¹⁶⁴. À cet endroit, la frontière n'étant pas protégée par une ligne électrique mais par de simples barbelés, il suffisait de se munir d'une banale pince coupante¹⁶⁵. L'obstacle était définitivement tourné, perdant ainsi toute sa valeur.

Aujourd'hui, il ne reste pratiquement aucun signe apparent de cette frontière artificielle ; après la victoire, « la clôture a été détruite, partiellement à l'initiative des agriculteurs qui voulaient se servir des poteaux et des fils pour faire des clôtures [...], et partiellement à l'initiative des autorités locales [...] qui revendaient les poteaux et les fils. Les baraques le long de la clôture ont également été démantelées »¹⁶⁶. Un monument sans lustre est dédié aux victimes du fil à Sippenaeken¹⁶⁷.

Chef d'escadron Olivier LAHAIE,

*Docteur en histoire,
Chef du cours d'histoire militaire aux Écoles
de Saint-Cyr Coëtquidan.*

157. *Ibid.*, p. 170.

158. H. Binder, *op. cit.*, p. 17 et 40.

159. *Ibid.*, p. 40.

160. F. Jaminet, *op. cit.*, p. 25 et 31.

161. R. Boucard, *op. cit.*, p. 48.

162. L. Lombard, *Le destin tragique de M. 82, op. cit.*, p. 31.

163. H. Binder, *op. cit.*, p. 14, 72.

164. Par Fléron, Hervé, Henri-Capelle, Aix-la-Chapelle, Kerkrade.

165. L. Lombard, *Zone de mort, op. cit.*, p. 77.

166. P^r D^r A. Vanneste, *op. cit.*

167. *Ibid.*

